

La question ouvrière a fait un pas dans bien des esprits qui l'ont mieux comprise à la lumière de faits récents commentés avec compétence et discernement ; on a compris que la question ouvrière ne peut être résolue que si chacun observe ses obligations de justice et ses obligations de charité. On a compris, de plus, que la question ouvrière ne peut recevoir de solution que le jour où syndicats ouvriers et syndicats patronaux, nécessairement distincts à cause des conditions économiques de la société, voudront bien se parler et faire des accords dans des comités conjoints qui pourraient facilement remplacer les syndicats mixtes dont on parle tant sans assez réfléchir que la nature humaine étant ce qu'elle est, ces syndicats n'aboutiraient, comme régime normal, qu'à donner au fort l'occasion et la possibilité d'écraser le faible.

Enfin, on a été forcé de constater qu'une des causes les plus graves de la cherté de la vie c'est l'entremise de trop nombreux profiteurs entre les producteurs et les consommateurs ; d'où l'on conclut à la nécessité de fonder des sociétés coopératives agricoles, de vraies, qui ne soient pas des entreprises commerciales, mais des œuvres sociales ; ces œuvres sont doublement bienfaitantes en ce qu'elles contribuent efficacement à baisser le coût de la vie de l'ouvrier et à augmenter la prospérité du cultivateur.

Enfin on a compris de mieux en mieux que l'Église ne peut se désintéresser des besoins innombrables et tragiquement graves de la société fascinée par la matière.

Le monde a besoin de principes, il a besoin d'une loi morale ; or, qui la lui donnera sinon l'Église catholique ? Qui enseignera les nations, toutes les nations, sinon celle qui en a reçu le soin, le mandat, la mission ?

Le raz de marée de la révolution s'est dressé et passe sur le monde ; qui dressera une digue assez puissamment assise pour en contenir la désastreuse force, sinon l'Église ? Ne craignons pas de l'affirmer, seule l'Église peut remédier efficacement aux maux sociaux des temps présents. Ah ! ne le lui reprochons pas ! Ne la blâmons pas de jouer le rôle du bon samaritain, quand tant de malfaiteurs s'acharnent à dépouiller de la foi qui était son trésor moral et sa force, le pauvre peuple-roi et ceux qu'il se donne pour maîtres.

Donnons plutôt à ses œuvres, à nos œuvres diocésaines en particulier, l'appui de toutes nos facultés, donnons lui l'appui non moins précieux de nos ressources matérielles ; donnons-lui surtout l'appui indispensable de nos prières.

Il faut tout cela aux œuvres pour vivre ; des intelligences, des dévouements, de l'argent et des prières.

Le progrès de l'idée que nous émettions en commençant est à ce prix.